Calendrier Palestine Libre 2025 : Tahia Falestine ! From the river to the sea !

Qui aurait pu imaginer un seul instant que nous aurions un jour à voir un génocide se réaliser sous nos yeux ? En direct. Des images d'enfants brûlés vifs dans leur sommeil, des hôpitaux entièrement détruits, des écoles réduites en poussière, des femmes et des hommes exécutés de sang-froid. Des milliers d'enfants, de bébés, d'hommes et de femmes, qui appartiennent à cette partie de l'humanité la plus paupérisée, ont été tout simplement exterminés. Qui aurait pu l'imaginer ? Ce qui était de l'ordre de l'impensable et de l'improbable est devenu une réalité révoltante, insoutenable pour celui ou celle qui possède ne serait-ce qu'un atome d'humanité. Ce qui était de l'ordre de l'inimaginable, « Israël » l'a fait. Depuis le 8 octobre, les sionistes ont mobilisé tous les moyens militaires et tous les stratagèmes pour écraser un peuple. Les Palestiniens doivent tous mourir. Collectivement ils doivent disparaitre de la surface de la Terre. Tel est le mot d'ordre sioniste.

Le 7 octobre était l'opportunité historique à saisir pour terminer le travail. Le travail commencé en 1948 par l'épuration ethnique menée par les « Israéliens » pour installer définitivement « Israël » comme une base avancée de l'Occident dans le monde arabe. La création de l'entité sioniste est une entreprise coloniale voulue par les principales puissances impérialistes, qui participent directement ou indirectement aujourd'hui au génocide à Gaza. Face au gain financier et l'intérêt économique, l'être humain doit s'effacer. Ce qui est fait à Gaza et au Liban est un résumé de l'histoire coloniale de l'Occident dans le monde. Des siècles de crimes contre l'humanité sous couvert de mission civilisatrice mais dont la seule raison est l'appât du

gain. Cette aventure faite de pillages et de sang n’est pas de l’histoire ancienne. Elle se poursuit sous nos yeux contre les Palestiniens, les Yéménites, les Libanais et tous les peuples des pays du Sud qui souhaiteraient se libérer de la tutelle des puissances impérialistes.

Mais les peuples ont résisté et résistent à cette domination impérialiste. La résistance tel est le mot d’ordre des peuples opprimés. Le peuple palestinien est à l’avant-garde de cette résistance globale contre l’ordre mondial capitaliste instauré et imaginé pour pomper les ressources et exploiter les forces vives des pays du Sud. Les Palestiniens sont un exemple aujourd’hui incontestable de courage et de détermination contre l’implacable loi du colonialisme, la loi du plus fort et de l’extermination. A Gaza ou en Cisjordanie, le peuple palestinien oppose une résistance armée héroïque. Il n’a d’autre alternative que celle de vaincre ou de périr. Les Libanais et les Yéménites sont eux aussi engagés dans une farouche résistance pour libérer la nation de la tyrannie impérialiste et colonialiste.

Dans cette nouvelle phase de la lutte titanesque des Palestiniens contre l’entité sioniste et ses soutiens, partout dans le monde des consciences se sont levées pour leur exprimer leur total soutien. Depuis le 8 octobre 2023, les mobilisations populaires de soutien à la résistance palestinienne n’ont pas cessé. Au Japon comme au Maroc, à New-York comme à Amman, partout les manifestations de protestation contre le sionisme se sont multipliées. Partout, les peuples ont pris conscience que le sionisme est un crime. Un crime contre l’humanité. C’est à cette prise de conscience et à cette solidarité des peuples avec le peuple palestinien que le calendrier 2025 du Comité Action Palestine rend hommage.



Vous pouvez soutenir nos actions et témoigner de votre solidarité avec la résistance palestinienne en achetant ce calendrier au prix de 5€ (+1€ par calendrier pour les frais de port) directement en ligne en cliquant sur ce lien https://www.helloasso.com/associations/comite-action-palestine/boutiques/calendrier-palestine-libre-2025-tahia-falestine?utm_source=user&utm_medium=email_transac&utm_campaign=Notification_boutique

ou en téléchargeant le bon de commande ci-joint bondecommande2025 et en nous l'envoyant par courrier accompagné du règlement.

Par avance nous vous remercions.